



Formation complémentaire aux actes et activités relevant de la compétence exclusive des Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'État.

Références réglementaires

- Décret n° 2015-74 du 27 janvier 2015 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire
- Arrêté du 27 janvier 2015 relatif aux actes et activités et à la formation complémentaire prévus par le décret n° 2015-74 du 27 janvier.

Éléments de contenu

- **Activités réalisées par les IBODE** sous réserve que le chirurgien puisse intervenir à tout moment et dans les conditions fixées par protocole : *installation définitive du patient en fonction de la voie d'abord, mise en place et fixation des drains sus-aponévrotiques, fermeture sous-cutanée et cutanée.*
- **Activités réalisées par les IBODE** au cours d'une intervention chirurgicale en présence du chirurgien et dans les conditions fixées par un protocole : *aide à la mise en place et au maintien des instruments d'exposition directe et indirecte, aide à la réalisation d'une aspiration, aide à la réalisation d'une hémostase.*
- **Ensemble d'actes d'une particulière technicité réalisés par les IBODE au cours d'une intervention chirurgicale, en présence et sur demande du chirurgien** : *aide aux sutures des organes et des vaisseaux, aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire, aide à la pose d'un DMI, injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère*

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques avec équipement de bloc opératoire
- Analyse de situation

Contact : 02 99 28 25 43

Administratif : sylvie.piroat@chu-rennes.fr

<http://www.ifchurennes>

Formation Continue 2021
N° organisme de Formation : 5335P008435
N° SIRET : 26350007600017

Public

**Infirmiers de Bloc Opératoire
diplômés d'État**

Calendrier 2021

- **49 heures : 7 journées** (9h00-17h00)
- **1 session**
du **29 novembre au 07 décembre 2021**
- **Lieu :** Ecole d'IBODE
CHU Pontchaillou - Rennes

Inscription

- **Coût : 1100€ / stagiaire**
Groupe de 12 stagiaires



Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire
POLE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE
DEMANDE D'INSCRIPTION

Formation complémentaire aux actes et activités relevant de la compétence exclusive des Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'État

NOM de l'Etablissement :

Adresse :

➔ **Inscription :**

NOM de naissance et Prénom :

Nom d'usage :

Date et lieu de naissance : / / à

Fonction exercée :

Service :

➔ **A la session :** *cocher la case correspondante à votre choix*

2021 29 novembre au 07 décembre

➔ **Cette inscription est faite :** à la demande de votre établissement à titre individuel

Correspondant de formation continue de l'établissement :

Téléphone : E-mail :

Fait le..... à..... **Signature et cachet :**

Coût : **1100,00 €** (*tarif en vigueur 2020*)

Modalités d'inscription :

L'inscription est effective, **dans la limite des places disponibles**, à réception des pièces suivantes :

- ✘ demande d'inscription dûment remplie
- ✘ copie du diplôme : CAFISO – DE infirmier de bloc opératoire - attestation de validation des compétences (parcours VAE)
- ✘ copie d'une pièce d'identité avec photo

A réception de ces documents une convention de formation sera établie pour signature.

Un titre de recettes vous sera adressé à l'issue de la formation et sera à régler à l'ordre de « Monsieur le Trésorier du CHU de Rennes ».

Inscription à retourner à :

✉ **Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire – 2^{ème} étage**
CHU de Rennes – Hôpital Pontchaillou - Rue Henri le Guilloux - 35033 RENNES Cedex 9

✉ sylvie.pilot@chu-rennes.fr